

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1701

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armes des citoyens et la paix des ménages

Cinq ans après l'attentat de New York et la tuerie de Zoug, le fusil d'assaut dans l'armoire enflamme toujours le débat entre les partisans des soldats prêts à l'emploi et ceux qui veulent les désarmer.

Cinq ans après, nos regards se tournent à nouveau vers New York. Les images des avions civils coupant en deux les tours jumelles n'ont pas fini de nous hanter. Malgré les fumeuses théories négationnistes - dont la presse romande s'est curieusement fait l'écho - sur les événements du 11 septembre, ces terrifiants attentats, puis ceux de Madrid en 2004 et de Londres l'année dernière, nous rappellent que les démocraties sont attaquées. Le conflit mondial asymétrique est sinon une réalité, du moins une menace clairement perceptible.

Cinq ans après, nos regards se tournent à nouveau vers Zoug. Le souvenir d'un passionné d'armes ouvrant aveuglément le feu dans le parlement cantonal est encore vivace. Ancien soldat, ce citoyen possédait un véritable arsenal militaire. Plus l'assassinat tragique de l'ex-championne de ski Corinne Rey-Bellet et de son frère, commis avec un pistolet d'ordonnance, n'a fait que renforcer la méfiance grandissante vis-à-vis des armes à feu. La corrélation entre le nombre d'armes en circulation, le taux de suicides et les drames familiaux est scientifiquement démontrée.

La situation est paradoxale. D'une part, rarement un contexte international si

troublé pouvant justifier un engagement rapide de l'armée, n'a prévalu. D'autre part, des morts auraient sans doute pu être évités sans l'omniprésence des armes, surtout celle du fusil d'assaut militaire, dans les ménages suisses. Retirer au citoyen soldat son attribut principal n'est désormais plus un tabou, même au-delà de la Sarine: le sujet sera un point chaud de la session des Chambres qui s'ouvre lundi à Flims dans les Grisons (cf. page 2).

Le débat est avant tout militaire: l'obligation pour les soldats d'avoir une arme prête à l'emploi se justifie-t-elle encore? Aujourd'hui, le concept même de mobilisation a disparu. L'entrée en service des soldats incorporés puis, si nécessaire, de la réserve doit se faire graduellement, selon l'idée d'une «montée en puissance». Mais aux yeux du patron de l'armée, Samuel Schmid, ce changement de doctrine n'implique pas l'abandon de l'arme «dans l'armoire». Les unités de l'armée doivent être mobiles et pouvoir être engagées rapidement: mettre les armes en lieu sûr et les récupérer à chaque engagement compliquerait singulièrement la mise.

(ad) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Les statistiques des salaires brossent le portrait d'un peuple de spécialistes bien payés.

page 2

Les paysans veulent en savoir davantage sur les OGM avant la fin du moratoire.

page 3

Zurich se pare de rail pour tenir son rang.

page 4

La croissance exponentielle de la Chine inquiète l'Occident tandis qu'elle stimule les exportations suisses.

page 6

A Neuchâtel, les aspirants policiers s'exposent aux cultures étrangères.

page 7

Impôts

Au moment même où est assénée la corrélation recettes-prestations, le Conseil national va débattre d'un allègement fiscal au profit des actionnaires qui privera les cantons de montants équivalents à ceux de COSA. Jamais un aussi flagrant délit de contradiction n'a été observé.

Édito page 3